L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 10 DECEMBRE 1864. — entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 10 DECEMBRE.

☞ Pour les annonces françaises de départ des bateaux et des navires, voir la page anglaise.

Ventes à l'encan de ce jour.

(Pour les heures et les détails des ventes, voir aux annonces.)

Par le Shérif de Jefferson, à la porte de la maison de cour, sur le Canal Avenue, entre les rues Hampton et Seconde, dans la ville de Carrollton — Un terrain avec bâtisses situé en faubourg Bouligny.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Un lot de terre avec une maison, rue Poëton, Troisième District; une propriété rue Colombus; une jolie maison en briques à étage, rue Marigny; un lot de terre rue Conti, avec une maison; un autre avec maison, rue Prieur; deux lots avec bâtisses, rue Prieur.

Par E. M. Jacobs, rue des Champs Elysées, entre Chartres et Royale—Wagons à coton et drays.—Et à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain de prix et amélioré, dans le Troisième District, avec une maison en bois, &c.

Par René Gutierrez, à sa salle d'encan, 91 rue de Chartres, près Conti—160 barillets de clous et 10 rouleaux corde de coton, —ainsi, 150 lots de marchandises sèches, souliers, articles de mercerie, lainage, eau de Cologne, de lavande, &c.

Par F. Fernandez, à sa salle d'encan—Souliers créoles, marchandises sèches, linge fait, meubles &c.

Par E. Rogier & Co, à leur salle d'encan—Chaussures.

Par McGerren & Landry, au Masonic Hall — Un assortiment de meubles.

Par Bernard Turpin, au magasin No 97 de la rue Vieille Levée—Eaux-de-vie françaises, vins, whisky, sucre, &c.

Par Wm P. Vincent, au No 16 de la rue de Chartres Cachemires écossais, mérinos, en couleur, mousseline de laine, &c.

Par J. P. Boisseau, au coin des rues Magazine et Gravier—Jambons, épices, riz et sucre.

Nouvelles par la voie du Sud.

Dates de Mobile jusqu'au 4.

Expédition de Bâton-Rouge—Engagement près d'Yazoo City—Proclamation du gouverneur Clark—Marche supposée de Sherman sur Charleston.—Préparatifs d'attaque—La flotte en mouvement—Nouvelles de l'Arkansas—Mouvement de l'armée de Price.

Des journaux de Mobile, jusqu'au 4, le *Picayune* a extrait les matières qui suivent, en faisant remarquer que les journaux du Sud ne disent rien directement de l'armée de Sherman et qu'ils sont devenus soudainement très réservés à ce sujet :

Les dépêches ci-après sont publiées par l'*Advertiser* :

L'incursion de Bâton-Rouge.

Osyka, 1 décembre—L'expédition fédérale d'au moins 3,000 hommes de cavalerie, 12 pièces d'artillerie, avec 96 wagons chargés, dont 8 avec des pontons, et commandée par le général Davidson, est arrivée de Bâton-Rouge à Tangipahoa, hier matin, à 8 heures.

Hier soir, après avoir brûlé le camp de concentrés et quelques bâtisses dépendantes, pillé les magasins, les habitants et brûlé les ponts, ils sont partis dans la direction de Franklin, Louisiane, qui est sur la route directe de la Rivière aux Perles. Ils emmenèrent avec eux le capitaine Murray, officier enrôleur, West H. F. le maître de poste, Williams, le maître d'hôtel, et tous les citoyens sur lesquels ils purent mettre la main, jeunes ou vieux. Leur pillage a été fort brutal.

Nous n'avions aucune force capable de les arrêter en aucune manière.

Leur destination est inconnue bien qu'il soit dit positivement qu'ils se rendaient à Mobile. Leurs chevaux paraissaient épuisés.

Tout est incertitude et conjecture sur leurs futurs mouvements.

Osyka, 3 décembre—Des courriers venus du voisinage de Franklinton rapportent que les incursionistes de Davidson sont arrivés en cet endroit et qu'ils dévastent tout le pays d'alentour.

Ils ont dit aux citoyens qu'ils comptaient y rester plusieurs jours. Nous ignorons la condition qu'ils tiennent en ville.

Le temps est pluvieux et les routes sont très mauvaises.

Engagement près d'Yazoo City.

Nous sommes informé, d'après des autorités respectables, que jeudi, 1er du courant, le colonel Griffith a attaqué l'ennemi près d'Yazoo City, lui a tué 17 hommes, blessé cinq et capturé un lieutenant et 12 soldats. L'ennemi a été forcé de retourner à Yazoo City. Le colonel Griffith n'a perdu qu'un homme tué et n'a eu que 1 blessé.

C'est là sans doute l'affaire de Pond, dont on a parlé à Benton, et qui a été rapportée dans la dépêche que nous avons prise du *Clarion*.

On se rappelle que le colonel Griffith commandait dans cette brillante affaire qui eut pour résultat la capture d'une canonnière, la dernière fois que les fédéraux se montrèrent sur la rivière Yazoo.

Une énergie comme celle du gouverneur Brown est *contagieuse*. Les autres officiers de la Géorgie imitent son exemple. L'honorable A. R. Wright, président du Sénat, a lancé à Augusta une proclamation où il dit que le gouverneur et le commandant en chef, ne pouvant plus avoir de communication avec la portion de l'Etat à l'est de la rivière Okonee, qu'il prend le commandement de toute cette partie de l'Etat qui se trouve, par les circonstances, en dehors de la juridiction du gouverneur. Il révoque l'ordre du gouverneur enjoignant aux troupes de se rapporter au major-général Smith et leur enjoint de se rapporter à lui-même à Augusta, etc.

Sa proclamation est signée A. R. Wright, président du Sénat, et gouverneur d'office pendant l'impuissance temporaire du gouverneur Brown.

Rudes épreuves pour les nègres.

(Du *Brookhaven Telegraph*.)

Lors de la dernière incursion, beaucoup de nègres, considérés jusqu'ici comme des serviteurs fidèles—hommes, femmes et enfants,—suivirent les Yankees quand ils s'en retournèrent. En grande joie, ils montèrent sur les chevaux et mulets volés de leurs maîtres, et, chargés de dépouilles, partirent pour se rendre dans le domaine d'Abe Lincoln.

La vision des bonnes voitures, des belles toilettes, des vivres succulents, de la liberté et de l'égalité avec leurs libérateurs, reçut le premier rude coup à quelques milles de la ville, quand ils furent forcés de démonter et de cheminer dans la boue. Fatigués, affamés et transis de froid, ils tâchèrent de tenir pied aux apôtres à cheval de la liberté, dans la crainte d'être repris par leurs maîtres. Mais le froid devint très vif et les nègres souffrirent terriblement. Les enfants succombèrent les premiers, abandonnés qu'ils étaient par leurs mères sur le bord du chemin. Nous avons ouï dire qu'une femme, lasse de son fardeau, jeta son enfant, âgé d'un mois, dans les broussailles sur la ligne de la route et l'y laissa. On nous assure que 22 de ces malheureuses victimes d'Abe Lincoln ont été trouvées gelées sur les routes suivies par les fédéraux à leur retour, la plupart étaient des enfants.

Attaque prévue contre Charleston.

Le Charleston *Mercury* du 24 dit :

Le silence règne dans notre ville depuis quelques jours, mais l'ennemi a maintenant mis en position à l'Ile Morris quelques 40 pièces de tout calibre, portant sur l'Ile Sullivan et le fort Sumter. Il paraît fort actif et fait des préparatifs de tout genre. Il a placé des bouées dans la baie de Bull, vers le Sud. Il a une flotte de quelques douzaines de mortiers à Port Royal et une autre douzaine et demie de plus sur la côte de l'Atlantique, y compris l'Ironsides et le Dictator. Les préparatifs indiquent une attaque par eau sur Charleston. Ces signes sont confirmés par les assertions des journaux du Nord, d'après lesquels Charleston serait le point désigné pour l'attaque. Ce a combiné avec la rapide avance de Sherman qui est seulement à six jours de marche d'ici, nous avertit que nous n'avons pas de temps à perdre pour faire nos préparatifs, afin de repousser les forces qui nous menacent.

Sommes-nous prêts pour une attaque ou pour un siège ? le peuple de Charleston a vu le danger plus d'une fois et n'est pas sujet à la panique. Kavlee geche la situation de sang froid, et tâchons d'en obtenir un résultat favorable et final.

Le Columbus *Sun* contient les paragraphes suivants :

Quand même il serait heureux, le mouvement actuel de Sherman ne pourrait affecter matériellement les intérêts de la Confédération. La presse du Nord, en conséquence, trouve qu'il est nécessaire d'en amplifier l'importance afin d'encourager les masses du Nord qui portent le fardeau de la guerre.

Etablie même à Savannah ou à Charleston l'armée de Sherman nous ferait moins de mal qu'à Atlanta.

Tous les prisonniers fédéraux ont été éloignés de Millen. On en a envoyé trois trains; les autres prisonniers ont fait la route à pied.

Un déserteur qui est venu dans nos lignes en Géorgie, rapporte que les bois sont pleins de traînards de l'armée de Sherman.

Du corps de Wheeler.

Sandersville, Géorgie, 25 novembre.

J'ai quitté Macon, il y a quelques jours, avec la cavalerie de Wheeler qui se rendait sur le front de l'ennemi. Nous avons trouvé les Fédéraux assez près des défenses qui entourent Macon et nous avons eu quelques engagements avec l'arrière-garde, mais notre but était de combattre son arrière, mais sur le front, nous continuerions continuellement leur flanc droit.

Nous sommes arrivés à Griswoldville le 21 au soir et nous avons trouvé la ville en cendres, sauf deux ou trois maisons. Un des grands objets de l'ennemi paraît être de détruire et de dévaster autant de pays que possible. Des maisons qui brûlent ou des monceaux de cendres indiquent la route qu'ils ont suivie. Assurément le peuple patriote de la Géorgie en a maintenant assez appris sur nos bons amis du Nord pour connaître leurs diaboliques desseins et pour ne jamais désirer une réunion avec cette race maudite.

Dans la matinée du 22, l'ennemi a chargé la brigade du Texas. Celle-ci a reçu l'ennemi bravement en le chargeant de son côté et elle l'a repoussé en désordre en lui faisant des prisonniers et en faisant mordre la poussière à plus d'un. De là, après des marches fatigantes et une rude besogne nous avons réussi à passer aujourd'hui l'Oconee. Une partie du corps est arrivée à temps dans le joli village de Sandersville pour repousser une petite force des troupes d'Etat qui étaient poursuivies par les habits bleus. Le 8me de cavalerie du Texas qui était en avant a reçu ordre de repousser l'ennemi qui arrivait droit pour charger la tête de la colonne. L'ordre de charger ayant été donné, les braves Texiens se sont lancés au beau milieu de la colonne ennemie, en tirant à droite et à gauche avec leur arme favorite, le revolver. En un moment les Fédéraux devinrent des fugitifs et furent refoulés en désordre sur leurs colonnes d'infanterie. Les Texiens revinrent alors lentement en ramenant des prisonniers, des chevaux et un wagon d'officiers, enlevé près des lignes de l'infanterie.

Le général des Texiens a été conduite par le Lieutenant Bassett du Texas. La force yankee qui a eu la témérité de charger notre colonne y a été ouverte d'une dernière complète que [illegible]

---

par la rapidité de ses colonnes et la proximité du 20e corps d'infanterie.

Toute l'armée de Sherman est maintenant près d'ici, de sorte que le bon peuple de Macon peut se féliciter d'être débarrassé de la présence d'un ennemi détesté. On ne peut savoir encore s'ils iront tout droit vers Savannah, ou s'ils se tourneront vers Augusta. Nous sommes heureux d'apprendre ce soir que des renforts nous arrivent.

Du Trans-Mississipi.

Nous avons eu le plaisir, dit l'*Advertiser* d'avoir une entrevue avec l'honorable E. C. Boudinot, délégué au Congrès de la nation Cherokee qui est parti d'Arkansas le 15 novembre. Voici les dernières nouvelles qu'il apporte, elles sont mises au dos de ses dépêches officielles :

"15 novembre, 1 h. P. M.—Il vient d'arriver un courrier de Price. Le major-général Fagan, avec deux brigades, a capturé Fayetteville, Arkansas, avec 800 hommes et tout ce qui se trouvait là d'artillerie, de munitions et de provisions.

"Le fort Smith est le point qui va être attaqué. Fagan se porte de ce côté par Van Buren, et Price avec son armée s'y dirige par l'Ouest. Il n'y a que 3000 fédéraux au fort Smith, et nous les prendrons sans aucun doute."

Il n'est pas douteux qu'en ce moment le fort Smith ne soit en notre possession; il ne restera alors dans l'Ouest du département aucune autre force fédérale qu'une garnison de mille hommes au fort Gibson, dont on pourra aisément s'emparer, mais qui ne gêne pas nos mouvements. Stand Waitie contrôle tout le pays et il a pris de nombreux trains depuis sa fameuse prise de septembre.

Les Choctaws, les Cherokees, les Creeks, et les Seminoles ont plus de 7000 hommes sous les armes et sont fortement attachés à la cause du Sud. Environ 2000 Cherokees et Creeks ont passé aux fédéraux avec Ross, mais Stand Waitie croit qu'il n'en reste pas plus de 400 ou 500.

M. Boudinot confirme la capture d'un train de 50 à 60 wagons entre Fayetteville et la ligne du Missouri par le colonel Brooks un peu avant la prise de Fayetteville.

Les fédéraux occupent toujours Little Rock. Magruder pourrait prendre la place, mais elle ne vaut pas le sacrifice d'hommes qu'elle coûterait.

D'après les derniers avis du général Price, avant la prise de Fayette, il était à Cane Hill avec 33,000 hommes, dont une partie manquaient d'armes. Il a eu beaucoup d'embarras pour sortir du Missouri avec ses immenses dépouilles, étant serré de près par l'ennemi, mais il n'a pas essuyé de désastre, sauf la capture de Marmaduke et de Cabell, circonstance dans laquelle il a perdu 800 hommes. Toutes les autres histoires de succès yankees sont des fables. Aux derniers avis son train, comptant de 1200 à 1500 wagons traversait l'Arkansas entre les forts Smith et Gibson. Tous les gens de l'Ouest et particulièrement les Missouriens sont satisfaits du résultat, et le général Parsons s'est exprimé ainsi : "Dites à mes amis du Missouri que l'expédition du Missouri a eu un succès complet."

Le but du retour de l'expédition a été, comme l'a déclaré un personnage haut placé, de sauver le butin de la campagne et de mettre des armes dans les mains des nombreuses recrues faites par Price.

☞ BOB HART, BILLY EMERSON, ARMSLEY et GAYNOR jouent à l'Académie des rôles comiques de nègres, aujourd'hui à midi.

La Société Française

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nous publions dans une autre colonne le rapport présenté à l'assemblée générale du 27 novembre par le conseil d'administration de la Société française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle de la Nouvelle Orléans.

C'est avec une vive satisfaction que nous enregistrons, chaque année, les progrès croissants de cette société qui forme un lien si utile entre un grand nombre de résidents français de la Nouvelle Orléans. Le nombre des sociétaires qui n'était, l'année dernière à pareille époque, que de 562 a dépassé le chiffre de mille dans le courant de l'année, et il reste en ce moment 966 sociétaires inscrits. Nous espérons que ce chiffre s'accroîtra encore, car jamais les circonstances n'ont rendu plus nécessaire un rapprochement et une union intimes entre les Français, et ils sont assez nombreux ici pour que deux mille noms puissent figurer sur les registres de la société.

On peut se faire une idée des services rendus par l'Association à ses membres quand on voit par le rapport du docteur Laffon, l'estimable médecin de la société, que 299 sociétaires malades ont été admis à l'asile et y ont séjourné 4222 journées, et que les visites à domicile se sont élevées au chiffre de 5475.

Les affaires financières de la société grâce à l'habile et prudente gestion du conseil d'administration, sont dans un état prospère, comme on peut s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur le rapport du comité de finances. La société se trouve à la tête d'un actif respectable évalué à $62 557, et, malgré la cherté des denrées et l'élévation des dépenses dans les circonstances actuelles, elle a pu diminuer sa dette depuis l'année dernière de $5 280. Il est vrai que dans ce chiffre se trouve compris le montant d'un billet de $2 458 dont M A. Carrière, ex-vice président de la société, a fait généreusement remise à la caisse sociale.

On trouvera plus loin la composition de la nouvelle administration, élue dans l'assemblée générale du 27 novembre. C'est M. Joseph Giron qui est le président de la société. Nous serons toujours heureux de constater les progrès de cette importante association et nous ne doutons pas que les vœux par lesquels le comité termine son rapport, ne se réalisent pleinement.

☞ On verra aujourd'hui à midi, à l'Académie, M. LA THORNE qui joue des boules de canon de 32, de 4 et de 64 livres.

Pour Matamoros.—Le beau navire français *Guantanamo*, capitaine Chaigneau, partira incessamment pour ce port. Le *Guantanamo* est un bâtiment de première classe, pouvant prendre un grand nombre de passagers. Les installations y sont parfaites et le service de chambre et supérieur. Nous engageons les personnes qui veulent se rendre à Matamoros à profiter de ce départ. Bien que la plus grande partie du chargement soit engagée, le navire peut encore recevoir beaucoup de fret. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Oscar Bercier, rue St-Louis No 17. Voyez l'annonce.

Linge et vêtements confectionnés.—La maison L. W. Lyons et Cie, rue St-Charles, encoignure Commune, se recommande au patronage du public par la bonne qualité, l'élégance et le bon marché de ses articles de lingerie et d'habillements confectionnés. On peut y trouver des vêtements à toutes les tailles pour les enfants, les jeunes garçons et les messieurs, coupés à la dernière mode. On fait également des habits sur commande.

LEGISLATURE.

9 décembre.

Sénat—Le comité judiciaire fait un rapport favorable à la résolution qui fixe le millage des membres à 20 cents par mille.

Un comité spécial fait un rapport favorable au bill relatif aux routes et levées.

Un bill relatif au commerce et à l'agriculture est lu pour la première fois et déposé suivant le règlement.

Un membre donne avis qu'il présentera un bill pour autoriser le gouverneur à nommer un comité de cinq membres du bureau qui seront chargés de reviser les statuts de l'Etat de manière à les mettre en harmonie avec la nouvelle constitution.

Un membre donne avis qu'il présentera un bill relatif aux bons et obligations donnés par les Unionistes aux Rebelles, &c.

Le Sénat s'occupe ensuite du bill de la milice et s'ajourne.

Chambre—Est adoptée une résolution qui permet l'usage de cette salle aux amis du major général Banks pour y tenir ce soir un meeting.

Est adoptée une résolution qui nomme un comité de deux membres pour recevoir le général Banks à son arrivée dans cette ville.

Egalement adoptée une résolution requérant le comité sur les améliorations intérieures de s'informer de la raison pour laquelle les trains du chemin de fer du golfe ne font pas un service régulier, et de faire un rapport à ce sujet.

Le comité d'examen rapporte qu'il a visé des bills jusqu'à concurrence de $1,793 50 et qu'il a refusé de viser nombre d'autres bills jusqu'à plus ample informé. Le rapport est adopté.

Le comité spécial nommé pour s'informer si quelques membres de la dernière convention avaient tiré leur *per diem* depuis l'ajournement de ce corps, présente un long rapport où il est établi que MM. Durell, Thomas, Thorpe, Barrett, Buckley, Montamat et Crozat ont chacun tiré leur *per diem* depuis l'ajournement de la dite Convention.

Le rapport est envoyé à l'impression pour être publié, et il en sera tiré 150 exemplaires. La publication en sera faite dans le journal officiel pendant dix jours. Le comité est déchargé.

Un bill pour organiser la compagnie d'amélioration du Bayou Lafourche et Mississippi est lu pour la seconde fois et référé au comité général.

La Chambre s'ajourne à lundi.

CHRONIQUE LOCALE.

Poids du pain.—Le prix de la farine étant de douze piastres vingt-cinq cents le baril, les boulangers devront donner, à partir de dimanche prochain, 11 décembre :

37 onces de pain pour	20 cents.	
18	"	10 "
9	"	5 "

L'ordre émané de la Mairie et porté la date du 9 décembre.

Incendie.—Hier, vers trois heures de l'après midi, le feu s'est déclaré dans une petite maison basse, à l'angle des rues Dauphine et Toulouse. Les pompiers se sont promptement transportés sur les lieux et n'ont pas tardé à se rendre maîtres des flammes.

La propriété était autrefois occupée par un épicier et on devait y établir un café.

Première Cour de District—Le Dr Goodal, accusé du meurtre d'Hannah Carlis, a été jugé hier. A une heure avancée, la poursuite n'avait pas encore fait entendre tous ses témoins.

Plusieurs médecins ont donné leurs témoignages.

Nous donnerons le verdict dès qu'il sera annoncé.

Devant la Première Cour — Mme Roberts, qu'on accusait d'avoir acheté l'un des bonnets de cuisine volés dans l'entrepôt de M. Stahl et qu'elle savait avoir été volé, a été envoyée, hier, par le Recorder Vennard, devant la Première Cour de District.

—Wm McDonnell contre qui la même accusation avait été portée, a subi une interrogatoire à la suite duquel il a été envoyé devant le même tribunal.

☞ CIRQUE AMERICAIN DE S B HOWES.—Lundi prochain à midi, cet établissement sera ouvert pour une courte saison, sur la place Congo. Les représentations auront lieu chaque jour et chaque soir, à midi et à 7 heures. Le dimanche, il n'y aura qu'une exhibition à 7 heures du soir.

La procession consistant en magnifiques chariots sculptés, avec chevaliers revêtus de leurs armures et dames en toilettes brillantes, M. Crocket avec ses lions, ses chevaux, ponies et autres animaux en pleine cavalcade, se fera mardi prochain 13 du courant. Sous le rapport de la pompe et du brillant cette procession surpassera tout ce qui a été fait jusqu'à présent dans ce genre. James Robinson, le premier écuyer du siècle, Dan Castello le grand comique, M. Crocket le premier matteur, Mlle de Berg, première écuyère et 40 excellents figurants et acteurs sont associés avec le cirque européen de S. B. Howes.

EDITION D'HIER SOIR.

Affaire de Franklin.

RAPPORT CONFEDERE.

Le général Patrick Cleburne et deux brigadiers généraux tués.

(Dépêche au N. O. *Times*.)

Baton Rouge, 8 décembre—Le *Feliciana Democrat* avec des dates du 3 et du 5 a été reçu.

Les extraits qui suivent sont les plus récents :

Tuscumbia, 4 décembre—Ce qui suit est le rapport de M. Browning qui arrive du Tennessee : Une bataille a eu lieu le 30 novembre, entre nos forces et l'ennemi à Harpeth Creek, près de Franklin, à la suite de laquelle l'ennemi a été mis en déroute et chassé de ses travaux, avec une perte de 4000 hommes en tués et blessés et de 6000 prisonniers.

Le corps du général Cheatham principalement a engagé l'ennemi qui se rabattait sur Murfreesboro.

On rapporte que le général Forrest est à Brentwood, entre l'ennemi et Nashville.

Le brave et héroïque major général Patrick Cleburne a été tué et aussi les brigadiers généraux Granbury et Strahl.

Le général J. C. Brown a été légèrement et le général Quarles mortellement blessé.

Notre perte est estimée à environ 3500 hommes.

On dit que l'ennemi se concentre à Murfreesboro.

Summit, 5 décembre—Les coureurs de Davidson ont traversé la Rivière aux Perles à—Bluff à 20 milles au dessous de la Columbia, dimanche matin.

L'Evacuation de Franklin.—La ville de Franklin où a eu lieu la bataille du 30 novembre est située à 24 milles de Nashville. Une partie des forces fédérales sous le général Wilson, a retraité jusqu'à trois milles de Nashville; l'autre partie, sous le général Schofield, s'est probablement portée du côté de Murfreesboro. On s'attend à une bataille près de là.

Expédition sur le Big Black.

Destruction de chemin de fer, de wagons, de provisions et de coton.

Nous lisons dans le N. O. *Times* de ce matin :

Le rapport suivant sur une expédition conduite avec habileté et succès de Vicksburg au chemin de fer central du Mississipi nous a été remis par un de nos amis, qui connaît les faits. Les nouvelles du Sud que nous avons publiées mercredi soir, avaient déjà mentionné cette affaire.

Une expédition de cavalerie, envoyée de Vicksburg, le 23 novembre, sous le commandement du colonel E. D. Osband, du 3e régiment de cavalerie de couleur, arriva au pont du Big Black, sur le chemin central du Mississipi le 27, détruisit entièrement ce pont et le viaduc; coupant ainsi effectivement l'armée de Hood de ses approvisionnements accumulés à Jackson, Mississipi.

En outre, l'expédition réussit à détruire nombre d'entrepôts remplis de grains, 30 milles du chemin central, le pont pour la route de terre sur le Big Black, la gare de Vaughn et ses dépendances, la gare Pickett et ses bâtisses, la gare Goodman et ses dépôts, 2,600 balles de coton des Etats Confédérés, 2 locomotives 4 wagons, 4 diligences, 20 barils de sel, et pour une valeur de $166,000 en provisions à la gare de Vaughn.

L'expédition a été constamment harcelée par des forces considérables de l'ennemi, mais elle n'en a pas moins réussi à accomplir son œuvre sans perte matérielle, et elle était de retour le 4.

Les opérations dans le Tennessee avant la bataille de Franklin.

Nashville, 29 décembre.—Hood a commencé une campagne offensive et cela dans des proportions formidables. Il a avec lui les forces suivantes :

Infanterie	19 000
Cavalerie	10,500
Total	29,500

L'infanterie est divisée en quatre corps, et la cavalerie a été consolidée sous Forrest, et dans cette dernière arme du service les rebelles sont nos supérieurs depuis que Kilpatrick a avec lui, dans l'incursion de Sherman, de dix à douze mille de nos meilleures troupes montées.

Hood a été très occupé, depuis trois semaines, à réparer le chemin de fer de Corinth à Tuscumbia, et à faire des fortifications près de Florence de façon à protéger ses ponts de bateaux et à assurer sa retraite, s'il trouvait nécessaire de retraiter; il a aussi réussi à amener à Florence des quantités considérables d'approvisionnements et d'habillements pour son armée.

Ses troupes ont traversé la rivière Tennessee mardi, 22 novembre, et mercredi ont commencé leur marche, sans il elles arrivaient en face du général Thomas sur la Rivière aux Canards. Nos forces s'étaient repliées dans le but de permettre à Hood de traverser la rivière, ou plutôt pour l'y engager, car la seule crainte qu'avait le général Thomas était que l'armée rebelle n'avançât pas dans le Centre Tennessee.

Thomas a eu à lutter contre une difficulté. Il a été forcé de diviser ses forces pour pouvoir surveiller différents points, mais maintenant que les mouvements de Hood ont indiqué son plan, ces troupes vont être concentrées. Il a assez d'hommes, et il ne lui en faut pas davantage, et il le prouvera au bon moment; mais ce ne sera guère qu'après que une expédition de cavalerie aura essayé de couper les communications de Hood.

La rivière Tennessee est très haute et monte encore. De petits bateaux peuvent maintenant descendre sur les bas-fonds "Muscle Shoals" et comme nous avons plusieurs canonnières légères il n'est pas improbable qu'une ou deux d'entre elles ne tentent la risque. La crue est une crue permanente, et si nos bateaux réussissent à détruire les ponts de Hood, son armée n'échappera jamais, à moins qu'il ne se hâte de faire un détour jusqu'à Columbia, et qu'il ne traverse l'Est Tennessee avec rapidité, ce que la supériorité de sa cavalerie lui permettra peut-être de faire. S'il accomplit cela, il rejoindra Breckinridge, et les armées combinées se porteront probablement au secours de Lee.

☞ M. ALEX ZANFRETTA paraîtra à l'Académie dans la pantomime-féerie de la Mère l'Oie, ou l'Œuf d'Or, à midi et ce soir.

Perspective du gén. Sherman.

[*Chicago Times* du 2 décembre.]

Si le général Sherman parvient à se frayer un chemin au milieu des hordes qui maintenant l'environnent, il aura accompli une des plus difficiles entreprises qui aient été faites depuis la campagne de Moscou par Napoléon. Mais étant parvenu à son but, ayant gagné un point du littoral, il ne fera qu'entrer dans les difficultés de la tâche. Derrière lui seront Cobb, Beauregard et Ewell, et la milice de Géorgie et celle de la Caroline du Sud, mais devant lui il aura—Washington.

Grant, qui n'a jamais été défait dans aucune de ses campagnes de l'Ouest, n'a jamais gagné une victoire depuis qu'il a traversé le Potomac. Pope qui avait capturé, un beau matin, quelques 10,000 hommes de Beauregard [paroles de Pope] près de Corinth, perdit presque trois fois un pareil nombre de soldats quand il fut combattre sous les yeux de Lincoln.

Burnside avait pris Hatteras, il avait même conçu le plan hardi d'une campagne contre le *Chicago Times*, et cependant un général si déterminé et si hardi rencontra son Waterloo quand il combattit à Fredericksburg sous l'influence de Washington.

Le général Hooker fut le "Fighting Joe", jusqu'à ce que le Vieil Abe l'arrêta à Chancellorville. Sigel avait opéré quelque heureuse retraite dans l'Ouest, mais aussitôt qu'il se mit sous le commandement de M. Lincoln, son merveilleux système de retraite ne fut plus qu'une série de fuites honteuses. McClellan seul gagna la bataille d'Antietam et Meade celle de Gettysburg; mais dans les deux cas les communications télégraphiques étaient coupées, de Washington; et les batailles furent gagnées avant que M Lincoln eut eu le temps de se mettre en position.

En conséquence, nous éprouvons de sérieuses craintes pour Sherman. De son habileté à déjouer individuellement et collectivement tous les Lee, les Cobb, les Ewell, les Beauregard et les Hoods de la Confédération, nous n'avons jamais douté, mais qu'arrivera-t-il quand à l'action de ces hommes sera jointe la puissante influence de notre commandant en chef?

Le général Sherman pourra-t-il tenir devant quelqu'un qui a ruiné, dans une succession rapide, les plus belles réputations militaires du pays? Sherman est presque tout-puissant, mais peut-il battre le général Lincoln? Là est la question et nous craignons qu'il ne puisse la résoudre finalement.

FORCE DE L'ARMEE DE HOOD.

Le correspondant du *N. Y. Times* lui écrit de Nashville sur la force numérique de l'armée de Hood :

D'après tout ce que j'ai pu apprendre, surtout depuis la jonction des troupes de Dick Taylor, les forces de Beauregard sont plus considérables qu'on ne l'avait généralement rapporté. Il ne faut pas nous tromper nous-mêmes et je crois ne rien dire d'exagéré, en portant cette armée à 42,000 hommes.

La cavalerie de Forrest compte 14,000 hommes. Il faut se rappeler que Forrest est lieutenant général et qu'il commande à toute la cavalerie de Beauregard comme à la sienne. Il est connu qu'il a été renforcé de divers côtés et le chiffre de sa force bien qu'il paraisse élevé, n'est certainement pas au-dessus du nombre réel et effectif de ses hommes.

En cavalerie, les rebelles sont nos supérieurs maintenant que Kilpatrick a avec lui, accompagnant l'incursion de Sherman, de 10,000 à 12,000 de nos meilleures troupes montées.

Le désarmement du Warrior.

Nous lisons dans le *Morning Post* du 5 novembre :

"On ne sera pas peu étonné sans doute d'apprendre que le *Warrior* a été amené cette semaine dans le havre de Portsmouth pour être rayé des cadres et désarmé. Il est vrai que l'Amirauté avait résolu de prendre cette mesure il y a quelque temps déjà. Mais, comme bien des Américains, peu de gens dans le public

---

comparativement sont à même de connaître les affaires navales, et la nouvelle que le *Warrior* allait cesser de compter comme vaisseau de guerre, à la disposition du gouvernement, doit naturellement causer une certaine surprise.

"Lorsque l'on apprit en Angleterre les exploits du navire cuirassé des confédérés le *Merrimac*, dans Hampton Roads, le *Times* déclara que la marine de la Grande Bretagne était en ce moment virtuellement réduite à un seul bâtiment: le *Warrior*, ce même vaisseau que l'on va dégréer. Bien que ce fût là une exagération que de parler ainsi, cela suffit pour donner une idée assez exacte de l'opinion publiqué sur les mérites respectifs des vaisseaux de guerre en bois ou des navires cuirassés. Même avant que la supériorité incontestable des frégates cuirassées fût démontrée d'une manière définitive, le gouvernement français avait ordonné et commencé la construction de plusieurs bâtiments de cette espèce et nous avons été forcés en Angleterre de suivre l'exemple de nos voisins, par simple mesure de précaution. A la fin de la clôture de la session parlementaire de 1861, un quart de million de livres sterling fut voté comme supplément et dans ce but, par la Chambre des communes, sans qu'il y eût la même apparence d'opposition.

Le *Warrior* était le premier vaisseau de cette espèce, que nous eussions construit et l'on ne peut pas trop s'étonner qu'il n'ait pas réuni toutes les perfections désirables. Depuis sa mise à flot on a grandement amélioré ceux qui ont été faits sur ce premier modèle, aussi, quoique ce soit encore un vaisseau parfaitement neuf, il doit subir des changements que l'expérience a démontré être devenus essentiels. Cette explication est la meilleure que nous trouvions pour justifier l'ordre qui vient de donner l'amirauté et qui va prochainement être exécuté. L'art de recouvrir les vaisseaux d'une armure est encore nouveau pour nous, et en cela comme en tout l'habileté ne s'acquiert qu'à un prix parfois très élevé. Mais on doit surveiller de près les expériences coûteuses, et nul département dans l'Etat ne coûte plus cher sous ce rapport au pays que celui de l'amirauté. Les sommes votées chaque année pour la marine sont énormes, et cependant on dirait que nous ne faisons que reconstruire sans cesse nos flottes. On dépense des sommes immenses pour construire un vaisseau, on l'envoie en mer pendant quelques mois, puis on le ramène dans les docks, on le dégarnit, et on le refait à nouveau.

Quoi qu'il en soit, s'il n'est pas peut être pas difficile de prouver que les mesures de l'amirauté sont très justifiables, on arrive malgré cela à se demander s'il ne serait pas possible d'éviter tant de coûteuses expériences restant le plus souvent sans résultat. Nous ne pouvons nous arrêter ou rester en arrière dans cette grande lutte de vitesse que nous imposent les autres peuples; mais il serait bon de voir si parfois une pause ne nous est pas permise avant que de nous jeter dans la mise en œuvre de plans dont la sagesse n'est qu'imparfaitement prouvée. Comment supposer, par exemple, que le dernier bâtiment cuirassé que nous avons mis en chantier ne sera jamais surpassé? Eh bien! ne devrions-nous pas, peut-être, avant d'en construire plusieurs sur un modèle identique, attendre d'être à peu près sûrs que celui-ci ou ceux-ci rempliront le but qu'on se propose et seront parfaitement propres au service qu'on en attend? Il nous faut payer énormément pour conserver cette suprématie navale si nécessaire à notre indépendance nationale, mais nous avons le droit de demander à ceux que nous faisons nos intendants que l'argent que nous accordons si volontiers ne soit pas du moins dépensé en pure perte."

☞ Mlle J. ZANFRETTA et Mlle JULIE LEHMAN paraîtront dans l'école de la Sorcière, à l'Académie aujourd'hui à midi et ce soir.

M. JULES FAVRE ET M BOGGIO.

Nous avons publié une conversation de M. Jules Favre, reproduite d'une brochure de M. P. C. Bogio, membre du parlement italien.

M. Jules Favre a adressé, pour démentir ce récit, au journal *La France*, la lettre suivante :

A Monsieur le rédacteur en chef de *La France*.

Monsieur le rédacteur,

Au retour d'un voyage, on me communique un article de votre feuille du 30 octobre dernier, dans lequel on cite une prétendue conversation qui aurait eu lieu entre M. Boggio et moi, et qui, dit-on, serait extraite d'une brochure intitulée: *Florence est-ce Rome?* Je ne connais point cette brochure.

Mais je ne puis croire que M. Boggio, qui s'est présenté chez moi comme avocat à la Cour de Turin et comme député au Parlement italien, ait pu méconnaître les lois de la délicatesse vulgaire qui lui interdisaient de publier, sans mon assentiment, quoi que ce soit d'un entretien nécessairement confidentiel, et surtout de le travestir par une fable ridicule qui est précisément le contre-pied de ce que je pense et de ce que je lui ai dit. Mais votre article, écrit dans un esprit sur lequel on ne peut se tromper si précis, mon devoir est de donner le plus complet démenti à chacune des assertions qu'il renferme.

J'ai d'autant plus le droit d'en agir ainsi que ces jours derniers, M. Boggio m'ayant fait l'honneur de m'écrire, je lui ai répondu que je conseillais de toutes mes forces à l'opposition italienne d'accepter la convention du 15 septembre, et que j'appelais de mes vœux les plus vifs l'heure où Rome, libre d'influence étrangère, pourra compléter l'unité italienne qui est, qui a toujours été le but de mes efforts. Ces sentiments, conformes à ceux que je n'ai cessé d'exprimer dans l'intimité comme en public, prouvent assez la fausseté du récit apocryphe que vous avez cru devoir accueillir.

Je vous prie, Monsieur le rédacteur, de vouloir bien insérer cette rectification dans votre prochain numéro, et d'agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

JULES FAVRE.

2 novembre 1864.

Voici maintenant la réponse de M. Boggio :

Monsieur le directeur de la *France*,

Le télégramme nous annonce une lettre de M. Jules Favre par laquelle il se plaint qu'on ait inexactement rapporté une conversation que nous avons eu ensemble à Paris.

Je comprends et j'apprécie la susceptibilité dont fait preuve M. Favre, mais il est évident qu'il a été induit en erreur sur la teneur de nos paroles.

Il n'y a rien, dans ce que j'ai dit à la Chambre ou écrit et imprimé, qui autorise à douter des sentiments de M. Favre pour l'unité de l'Italie.

J'ai dit et je maintiens que M. Favre, en causant, m'a fait observer que, dans l'état actuel des partis en France, aucun gouvernement ne pourrait braver sans danger la haine des catholiques, tout puissante par l'appui des masses et par le suffrage universel, et que, par conséquent, le gouvernement qui livrerait Rome et le pape aux Italiens courrait les plus grands risques.

Il n'a donc pas été question entre M. Favre et moi de l'unité italienne au point de vue des principes : nous avons parlé de la question de Rome et du pape au point de vue de l'opportunité politique et pas autrement.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Votre dévoué,

P. C Boggio.

Turin, ce 4 novembre 1864.

—On mande de Bale :

"Un bien triste événement a eu lieu dans un hôtel de notre ville, il y a quelques jours. On a trouvé morts le matin, dans la chambre qu'ils occupaient, deux jeunes gens arrivés la veille, une jeune fille et un jeune homme; ils s'étaient donné la mort en s'enfonçant un poignard dans la région du cœur. D'après les informations prises, c'étaient deux amants dont la passion rencontrait, paraît-il, d'insurmontables obstacles. La jeune fille doit appartenir à une famille honorable de Carlsruhe."

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 9 décembre.

Le mauvais temps n'a fait qu'augmenter le calme des nous parlons depuis plusieurs jours.—Dans le coton, surtout, les prix réalisés d'hier se sont à peine maintenus: les acheteurs n'ont offert que 115 à 117 du Low Middling à strict Low Middling et 118 le Middling. On nous a assuré que le Middling aurait pu être acheté à ce prix, mais il n'y a eu que des ventes de strict Low Middling à 116 à 117. Les détenteurs ont exigé 150 du Middling. On attribue cet état de chose à la baisse du change américain, à la rareté de l'argent et à la perspective d'une augmentation du stock à l'aide de permis de la Trésorerie.

Le numéraire a fléchi et a trouvé peu d'acheteurs. L'or était, à la clôture, à 228 à 229 contre 2[illegible] à 231 hier soir.—Il n'a pas été annoncé de ventes d'argent; les demi piastres mexicaines sont nominales à 212½ à 217½ et les piastres mexicaines à 2 9 à 2 10.

Le change étranger est resté calme. Il ne s'est vendu que du Sterling à 245, 2.6 et 250 les traites particulières —Les deux premiers pour les Matamoros et le troisième pour les signatures de la ville.—Les banques ont tenu le sterling à 260 et les francs à 2,15 à 2,20.

En dépit du manque de mouvement, la demande du change américain a été assez bonne, mais à des cours fort irréguliers. Les banques ont tiré sur New York à ⅛, ¼, ⅜ et ½ pour cent de prime; une partie considérable des opérations ont eu lieu à ⅛. Les courtiers ont exigé ⅛ à ¼.—Au dehors, le change à vue sur New York s'est vendu à ⅛ d'escompte, le change à un jour à ⅛, 1, ¼, 1 ½ et 2, le change à trois jours à 2, et le change à deux jours au même taux.—Il s'est vendu hier, $90,000 à vue sur Boston à 1 ⅛ et 1 ½ d'escompte. On n'a pas annoncé de ventes de chèques sur le Trésorerie des Etats-Unis; les dernières transactions ont eu lieu à 6 d'escompte.

Les actions sont complètement négligées. Des bons consolidés de la ville, avec le coupon de janvier, ont été offerts à 97 ½; il y a eu des ventes à 97. Il ne s'est point vendu de bons émis en faveur des chemins de fer; ils ne pourraient être cotés au-dessus de 85.

La demande de billets de la Banque de la Nouvelle-Orléans se maintient à 50 cents à la piastre et ceux de la Banque de la Louisiane à 63 à 68. Les billets de la Banque des Marchands sont à 31 ½ à 34 cents et ceux de la Banque du Croissant à 70 à 75 et 80.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi soir, 9 décembre.

COTON.—La rareté de l'argent et la baisse dans le change américain ont eu à la fois exercé aujourd'hui, sur le marché une influence qu'il n'a pu qu'y causer une certaine dépréciation, de sorte que les prix ont encore été plus faciles qu'ils ne l'avaient été hier, et les seules ventes rapportées ont embrassé que 32 balles de strict low middling à 1 15 et 1 16 et 3 à $1 17. Le middling aurait pu être acheté à moins de $1 20, prix qui était le moins élevé de nos cotes d'hier.

SUCRE ET MELASSE.—Divers petits lots ont été reçus ce matin, mais il ne s'est pas fait de ventes au débarcadère, à cause du mauvais temps. Vers l'après midi il y a eu des négociations d'entamées, au dedans, mais nous n'en connaissons pas les résultats, car rien n'a encore transpiré pour le public. Hier, sans préalable, 15 boucauts de sucre fair se sont vendus à 21½ cts la livre.

PRODUITS DE L'OUEST.—Il n'y a pas eu d'arrivage de l'Ouest depuis hier matin. Plusieurs bateaux sont sur le point d'entrer dans le port. On attend leur arrivée avec une sorte d'anxiété à cause de la perturbation que les circonstances actuelles ont amenée dans les affaires. Nous ne parlons pas des changements qui pourraient survenir dans les environs du Nord et dans ceux de l'Ouest : on ne s'y attend pas pour le moment.

Le froid et la pluie ont interrompu, aujourd'hui, le cours des affaires au dehors, et les seules ventes que nous ayons à rapporter—y compris celles qui n'ont pas été rapportées hier—comprennent 109 et 277 barils de farine extra, écoulés à des conditions privées, 19 barils d'extra avarié à $11 50, et 100 barils de bonne extra à $12 25, et 60 d'extra de choix à $13 le baril; le tout à des commerçants, 100 rouleaux corde d'emballage de Pindo à 23 cts la yarde, 700 balles de foin du Nord et de l'Ouest ont été vendus au gouvernement à $10 le tonneau.

Rien de plus à rapporter. Le commerce est grandement déprimé à cause du manque de latitude pour les opérations, et on, avec aucune perspective de changement, prochain ou favorable.

ATTENTION.

☞ Les MM. Montgomery, encanteurs, vendront, aujourd'hui, à 12 heures, à l'ancien magasin d'agence, rue du Camp, No 87, membres, à 2 heures, au No 60 d'Encan, rue du Camp, No 60, coton.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 10 décembre.

Arrivé dans la semaine 783 bœufs, 297 cochons, 771 moutons, 7 vaches à lait et 167 veaux. Vendu dans la semaine, 732 bœufs 472 cochons, 164 moutons, 69 vaches à lait et 2 9 veaux. A vendre, 1761 bœufs, 468 cochons, 160 moutons, 22 vaches à lait et 449 veaux.

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net	16 à 18c
Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par tête	90 00 à 0 00
Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par tête	40 00 à 70 00
Bœufs de l'Ouest, 3e qualité, par tête	45 00 à 60 00
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	— — à —
Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête	— — à —
Bœufs du Texas, 3e qualité, par tête	— — à —
Bœufs du Texas, qual. inférieure, par tête	— — à —
Cochons, par liv. gr.	— 14 à —
Moutons en lots	6 50 à 7 00
Vaches à lait, par tête	10 — à 20 —
Veaux 1re qualité par tête	12 00 à 20 00
Veaux, inférieur, par tête	00 — à —
Veaux de lait	14 00 à 18

☞ Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc voir la partie anglaise.

Académie de Musique.

Programme arrêté expressément pour les dames et les enfants, pour la représentation de midi (aujourd'hui)

SUR LA PLACE CONGO,

Par permission, commençant LUNDI, 12 décembre 1864 pour une courte saison.

S. B. HOWES

INFORME RESPECTUEUSEMENT le public qu'il est de retour en Amérique après une absence de 7 ans en Europe et qu'il ramène avec lui le

CIRQUE

Le plus complet et le plus attrayant QUE LE MONDE AIT JAMAIS VU.

De grands artistes équestres d'Angleterre et du continent européen, comptant près de cent artistes des deux sexes, en outre de celui qui est sans pareil parmi les célébrités de l'époque

JAMES ROBINSON,

LE PREMIER ECUYER DU MONDE,

Ainsi que

CROCKET,

LE DOMPTEUR DE LIONS,

avec une troupe de

LIONS ENORMES,

sortant des forêts, non apprivoisés et indomptés excepté par ce tout puissant vainqueur des bêtes féroces, qui a gagné une renommée durable par son audacieux exploit à l'Amphithéâtre d'Astley, à Londres. Cet acte glorieux a été d'aller seul au milieu de toute une troupe de bêtes féroces qui s'étaient échappées de leurs cages et qui dévoraient un pauvre diable qui s'était trouvé sur leur chemin, et par son mystérieux pouvoir d'apaiser leur rage et leur soif de sang, et de les ramener à leur cage. Il paraîtra, à chaque représentation dans leur énorme repaire, les nourrira de viande crue qu'il tiendra à la main, et prouvera son autorité sur eux en leur faisant accomplir plusieurs manœuvres et évolutions nouvelles.

M. HOWES, pour être agréable au public en général aussi bien qu'à ses patrons, annonce une GRANDE

EXHIBITION

GRATIS

à laquelle les populations d'Europe sont venues assister par milliers de dix et vingt lieues à la ronde, une

Gigantesque Cavalcade

plus brillante qu'aucune qui ait été exposée aux yeux des mortels depuis le jours de la chevalerie, ou les splendeurs de

CHAMP du Drap d'or.

Dans cette grande procession paraîtra le GRAND

CHARIOT D'EOLE

avec la bande d'opéra complète; suivi du magnifique

Char doré de Paris,

et contenant un

TABLEAU ALLEGORIQUE D'AMERIQUE.

représenté par des groupes de belles femmes drapées à l'antique.

Pour compléter ce beau tableau, M CROCKET à la surprise et à l'admiration de tous, entrera dans la caverne et en fera sortir un grand

LION VIVANT

DANS LA RUE,

et, au mot de commandement, ce lion sautera d'un bond terrible au sommet du Char du Tableau, où il se couchera gracieusement aux pieds (d'une dame) de la Déesse de la Liberté, représentant la réconciliation de la Grande Bretagne à l'Indépendance des Etats Unis en l'an 1783. Autour sont placées de belles jeunes filles représentant l'Europe, l'Asie et l'Afrique pendant que la Vérité et la Justice se tiennent à côté.

Cette magnifique peinture péripatétique sera suivie par le

CHAR MARITIME DE NEPTUNE.

LE CHAR CHINOIS DE CONFUCIUS.

LA CAGE MASSIVE **DES LIONS**

Et d'autres chars, chariots et berlines d'un travail exquis, tirés par des cétobements du magnifique escadron de chevaux étrangers, suivis par toute la troupe d'artistes, y compris les plus belles

ECUYERES

du monde; le tout formant la plus grande procession qu'on ait jamais vue sur le continent américain.

LA COMPAGNIE DU CIRQUE est la plus grande qu'on ait vue dans ce pays. Parmi les écuyers de Londres sont MM. James Coan, William Armstrong, Kinkaid et Geo Wilson.

De Paris:—MM. Camond, Dupré, Albert et Henry Lemaître, Gustave Thalbert, Jacques Prudhomme, Emile Leclerc, et Armand Feval; Mlle CARLOTA DE BERG, principale écuyère du Cirque Napoléon, Mlle Julie Amour, Mlle Emilie Etoile, Mlle Marie d'Angri et Mlle Eugénie Duval. De Londres:—Miss Blanche Watson, Miss Grace Holloway, Miss Rose Kewbray, Miss Emily Grover et Miss Charlotte Nelson.

QUATRE CLOWNS,

Dan Castello, le grand clown américain, et son célèbre cheval savant; T Grouse, du théâtre Astley, de Londres, Pete Conklin, le clown de l'Ouest, et M. Watson, le comique français.

Deux représentations tous les jours à MIDI et à 7 heures et demie du soir.

Prix d'Entrée—50 cents; les enfants et leurs bonnes, 50 cents.

—AVIS SPECIAL.—

Le premier écuyer du monde, JAS ROBINSON, s'est engagé pour la saison et paraîtra dans chaque représentation dans son GRAND ACTE A SENSATION.

L'établissement Mammoth ouvrira à la *Nlle-Orléans, le lundi, 12 décembre 1864.*

La grande procession aura lieu dans tous les MARDIS et tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., et arrivera sur la place à 11 heures et demie. Si le temps était mauvais, la procession serait remise au premier beau jour. Mais les représentations à l'intérieur ne seront pas remises à cause du temps. 10déc—7

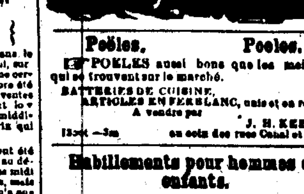

Poëles. Poeles.

☞ POELES aussi bons que les meilleurs qui se trouvent sur le marché.

BATTERIES DE CUISINE, ARTICLES EN FERBLANC, unis et en relief, A vendre par J. H. KEEP.

13oct—3m au coin des rues Canal et Fulton

Habillements pour hommes et enfants.

LEON GODCHAUX,

81...... Rue du Canal...... 81,

Et 215 et 217, VIEILLE LEVEE, en face du Marché Français.

PREVIENT le public qu'il trouvera dans ses magasins un immense assortiment de VETEMENTS D'HIVER de toutes qualités, dont quelques-uns faits des étoffes les plus fines, pour remplacer le linge fait sur commande. Il a également en magasin un stock bien assorti d'habillements de jeunes garçons et de lingerie pour hommes. Il appelle l'attention du public sur ses articles et espère qu'on aura constamment de bonnes marchandises et en les vendant à

PRIX REDUITS,

il méritera le même patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour.

Vêtements sur commande, dans le plus bref délai, et garantie bien faits.

Il invite le public à venir visiter ses marchandises avant d'aller ailleurs. 20 oct—3m

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR, 205...... Rue de Chartres ......205 Entre Ste Anne et Dumaine.

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur de [illegible] consignées à mon encan [illegible], MM. [illegible] WILLIAM J. [illegible] Commission [illegible]

RAPPORT ANNUEL DE LA

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Présenté en Assemblée Générale, le 27 novembre 1864.

MESSIEURS,

Le conseil d'administration arrivé au terme de la mission que vous lui avez confiée le 29 novembre 1863, a l'honneur de vous rendre compte de la gestion de vos affaires, du mouvement de votre caisse et de la situation pécuniaire de notre Société pour l'année administrative expirant aujourd'hui.

Comité de Finances.

La balance en caisse le 29 novembre 1863 était de	$1,030 0[illegible]
Le montant des recettes pour l'année expirée comprenant cotisations, admissions, &c, &c	13,233 [illegible]
Formant un total de	$15,264 [illegible]
Les dépenses pendant le dite année suivant compte à l'appui, comprenant dépenses de l'Asile, du docteur, pharmacie, secours donnés aux sociétaires, intérêts d'action, billet, &c, &c	13,866 [illegible]
Balance en caisse ce jour	$1,407 [illegible]
Comme suit—Monnaie ayant cours	147 [illegible]
id n'ayant pas cours	1,34[illegible]
plus en or	214 [illegible]

Dettes de la Société.

La balance des actions à payer le 29 novembre 1863 était de	$5,[illegible]
Dénués ou payés pendant cette année	210 [illegible]
Dette totale de la Société	$5 [illegible]

Actif de la Société.

Estimation des meubles et immeubles appartenant à la Société suivant inventaire fait le 17 avril 1864	$61,657 [illegible]

Plus un horloge avec un cadran sur la façade et trois dans l'intérieur se mouvement et réglant le service de l'Asile, que nous devons à la générosité de Mr. Stanislas Fourrier.

Comité d'admission.

Le 29 novembre 1863 la Société se composait de 562 membres y compris les veuves et fils de sociétaires.

Les admissions de cette année se sont élevées à	584
Formant un total de	1,14[illegible]

Nous avons eu cette année—

Décès à l'Asile	3	
A domicile	7	
Démissionnaires	1[illegible]	 118
Du radiation dans les assemblées générales	[illegible]	
Membres restant ce jour		[illegible]

Comme suit

Membres honoraires	3	
Fils de sociétaires	10	
Veuves	21	Sont... 9[illegible]
Membres actifs	933	

Comité de Secours.

Le rapport de Mr. P. Laffon, médecin de la Société constate que 299 sociétaires malades ont été admis à l'Asile et y ont séjourné 4222 journées, nous avons à regretter la perte de 3 de ces malades mais ils sont tous pauvres et arrivés au traitement.

Visites à domicile, 5,475.

En terminant ce rapport nous sommes heureux, Messieurs, de constater que la situation de notre Société n'est pas menacée et quoiqu'elle se trouve à la stagnation des affaires; que grâce à une stricte économie nous avons pu faire face avec l'aide d'excédent de recettes malgré les grandes dépenses que nécessite le nombre des malades et le prix des denrées. Nous avons diminué la dette depuis l'année dernière de $5 280 sur laquelle somme Mr A. Carrière a fait don à la Société d'un billet de $2458 33 plus les intérêts.

Le Conseil espère, Messieurs, que l'année prochaine à pareille époque vous serez à même de constater de nouveaux progrès dans notre Société.

Par ordre du Président. G. BOUÉ, Secrétaire.

10déc

Société Française

De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Assemblée générale du 27 novembre 1864.

A l'assemblée tenue ce jour, les personnes suivantes ont été nommées:

Président—M. Joseph Giron, rue Dumaine, 72.

Vice-Président—M. Victor Boutron, rue St Charles 34

Trésorier—M. J. J. Bonnaffé, rue de la Levée, No 11, 2me District.

Secrétaire—M. Gustave Boué, rue Colombus, No 15, 3me District.

—ADMINISTRATEURS—

Comité de Finances.

MM. A. Faris, rue Bourbon, 36, 2me District,
Pierre Provenzal, rue Carondelet, 140, 1er District

Comité de Secours.

MM. Joseph Leblanc, Vieille Levée, 95, 2me District
J. Schwebler, rue Royale, 166, 2me District
Louis Frigière, rue Ste Anne 33, 2me District
Jeanne Trebot, rue Dryades, 1[illegible], 1er District
Victor Provenzal, rue Baronne, 1[illegible], 1er District

Comité d'admission.

MM. J Chauvet, Vieille Levée, 71 2me District
S. Bonnaffé, Vieille Levée, 31[illegible] 2me District.

Le nouvel administrateur, dans sa séance du 1er décembre a nommé:

Médecin de la Société, M. P., Laffon, encoignure Esplanade et Robertson.

Pharmaciens.

MM. J. Czarnowski, rue Poydras, 172 1er District,
L. Gomelle, coin Remparts et Hôpital, 2me Dist.
H. Legris, coin Marais et St Philippe, 2e Dist.
H. Gendre, coin Conti et Bourgogne, 2me District
J. Liedo, coin Dumaine et Chartres, 2me District
— Sabrelous, coin Vieille Levée et Hôpital, 2me
J. Barthe, coin Dauphine et Hôpital, 2me Dist.
O. Robin, coin Ste Anne et Villeré, 2me Dist.
Rousseau, coin Dumaine et Marais, 2me Dist
E. Laplace, coin Champs Elysées et Victory 3
E. Grambois, coin Esplanade et Craps 3me Dist
Weber, coin Genois et Mandeville, 3me Dist.

Collecteur—M. P. Chabert, Chartres 164.

Gardien de l'Asile, M. J. [illegible]

Nouvelle Orléans, le 6 décembre 1864.

Par ordre du Président. G. BOUÉ

10déc—6 Secrétaire

Académie de Musique.

[illegible] donné, aujourd'hui à midi.

On achète

AU PLUS HAUT PRIX

L'OR, L'ARGENT,

ET

Tous les Billets

QUI NE PASSENT PLUS,

ET

LES BILLETS DECHIRES,

15 *RUE ST. CHARLES* 15

vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 8 heures du soir. 5déc—3m

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

LES porteurs d'actions sont prévenus que le 7 courant les 10 p 0 à payer les intérêts dus jusqu'à ce jour.

Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1864.

J. J. BONNAFFE, Trésorier, 47, rue Levée, 2me District.

10déc—6t

AVIS.

LE soussigné ayant été nommé par le major général Hurlbut, commandant le département du Golfe, commissaire du premier district de désarmement de la paroisse d'Orléans, requiert tous les propriétaires dans les limites des rues Julia—côté nord—et St-Pierre côté sud, et le fleuve et le lac de se présenter à son bureau de désarmement et y déclarer toutes les armes qu'ils peuvent posséder et savoir s'ils les emporter dans le délai prescrit par la loi. Bureau 75 rue Carondelet.

JOHN A. ROBERTS, Commissaire.

10déc—3t

Habillements, Habillements.

Un assortiment complet et considérable de

Vêtements d'automne et d'hiver,

du dernier genre, et confectionnés avec les meilleures étoffes et de la manière la plus durable.

—AUSSI—

Un fonds nouveau et bien assorti de

Chemises et d'articles pour toilette,

A vendre aux prix les plus réduits du marché.

N. B.—Habits faits sur commande dans le dernier genre, solidement cousus et dans le plus bref délai.

L. W. LYONS,

28, 30 et 30 rue St-Charles, encoignure de la rue Commune.

10 déc—3t

Grand magasin d'habillements d'enfants

36......Rue St Charles......36

Les parents, les gardiens et autres personnes trouveront toujours un grand fonds, bien assorti de

VETEMENS POUR ENFANTS ET JEUNES GARÇONS,

D'HABILLEMENS DE TOILETTE ET D'ECOLE, **De Chemises et d'Articles à la dernière mode.**

A vendre à des prix raisonnables par

L. W. LYONS, encoignure St Charles et Commune

10 déc—3

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Hôtel de Ville, 3 décembre 1864.

La moyenne du prix de la farine de boulangerie, donnée aujourd'hui par les marchands de farine de cette ville, est de $12 00 le baril. Conformément à la dite évaluation, le poids du pain, pour la semaine prochaine, à partir de dimanche 11 décembre, sera comme suit :

Trente sept onces de pain pour	20 cents			
Dix-neuf	"	"	10	"
Neuf	"	"	5	"

Les boulangers sont requis de n'employer que la meilleure farine du susdit prix par baril, et l'emploi de farine avariée ou de qualité inférieure pour le pain offert en vente dans cette ville est prohibé. Les consommateurs de pain sont requis de donner avis, à la station de police la plus rapprochée, de toute violation de la susdite ordonnance soit dans le poids soit dans la qualité de la farine.

Par ordre. STEPHEN HOYT, Faisant fonctions de Maire.

D. Gibbens, secrétaire. 10 déc—3

Système Parisien.

VICTOR DUBOIS.

SALON pour la COUPE DES CHEVEUX et la barbe. Aussi, salon spécial pour la TEINTURE des cheveux et de la barbe,

58 ...... Rue Royale 58

où sont constamment employés les meilleurs ouvriers. 6déc—3m

Pension bourgeoise,

TENUE PAR

Mme Ve Eugène Caillé,

AVANTAGEUSEMENT CONNUE A BILOXI.

Prix modérés

Rue St Louis No 25. 6 déc—3

Maison à vendre,

UNE JOLIE PROPRIETE—maison double—avec cour sur chaque côté, aboutissant à la rue, mesurant 40 pieds de face à la rue Craps, No 324, entre Désiré et Piété.

S'adresser à J. J. BONNAFFE, rue Levée, No 47, 3me District. 5déc—6t

Demande de Couturières.

ON demande plusieurs bonnes COUTURIERES—S'adresser chez Mme DEZAUCHE, 56, rue du Canal. 10 déc—

POUR MATAMOROS.—Le beau navire français de 1ère classe GUANTANAMO, capt. Chaigneau, ayant la plus grande partie de son fret engagé, partira pour le dit port dans le plus bref délai. Pour balance de fret et pour passage ayant de bonnes accommodations pour un grand nombre de passagers de chambre, seconde chambre et entrepont, s'adresser à OSCAR BERCIER & CO., 17, rue St Louis.

10déc—

A VENDRE.

BRIQUES de première qualité. S'adresser à ROCHEREAU & Co, Nos 16 et 18, rue St Louis. 7 déc—1m

Ouvriers-Tailleurs.

ON demande à VICKSBURG, Mississippi, quatre ouvriers tailleurs d'habits pour grandes pièces, plus bons pour pantalons et un pour gilets dont les prix seront payés (suivant): grandes pièces $9 00, $12 00 et $15 00; gilets $3 00; pantalons, $3 50 et $3 50; gilets [illegible] JOSEPH LEROY, Vicksburg, [illegible]

CONFISERIE.

Grande Réduction de Prix ! !

LE soussigné annonce à ses amis et au public en général, qu'il vient de fabriquer

Un très Grand Choix

—DE—

CONFISERIES,

DE 1RE QUALITE

Qu'il vendra aux prix ci-dessous :

BONBONS—Décorés, imitation, fruits à la duchesse, à la gelée, à 10 du Nord, bouches de dames, à 75 cts la livre

PRALINES—A la noisette, fondantes, grillées et à l'impératrice Charlotte, à 75 cts, la livre.

UN très grand choix de FRUITS CRISTALLISES à 75 cents la livre.

CHOCOLAT—A la crème, aux noisettes et aux pistaches, à 75 cts la livre.

Une très grande variété de DRAGEES, 1re qualité, à 50 cts la livre et un grand assortiment de BONBONS UNIS, 1re qualité à 50 cts la livre, ainsi qu'un joli choix de PATISSERIES ET GATEAUX de première qualité.

Le tout fabriqué par le soussigné, ainsi qu'un grand nombre d'autres articles trop longs à énumérer.

J. JANE,

1 déc—1m Coin Gravier et Remparts, et devant Circus.

CADEAUX DES JOURS DE FETES

Albums de Photographies, Grandes Bibles de famille.

CADRES, PORTE-CARTES &c, BIJOUTERIE à MOITIE PRIX.

Photographies à $1 50 la douzaine.

S. T. BLESSING,

24......RUE DE CHARTRES......24

A en magasin le plus grand et le plus beau stock d'albums qui ait jamais paru sur ce marché, il les vendra pour cadeaux des jours de fêtes, au bon marché ordinaire. Il a également de grandes Bibles de familles, pouvant recevoir des portraits de famille.

Un très grand assortiment de photographies de généraux, de vues de portraits de fantaisie, &c, à $1 50, et au dessous, la douzaine.

Cadres de toute espèce, unis et de fantaisie.

N. B.—Il vend, pour le détail, un stock de boucles et d'épingles en or, à la moitié de prix actuels de maison. 5 déc

Académie de Musique

LES SEPT AGES DE L'HOMME, par Shakespeare, et L'ACTIVE BOY par Ch. Collins, font partie de la représentation à midi et ce soir.

Quartier général, département du Golfe.

BUREAU DU MARECHAL PREVOT-GENERAL

Nlle Orléans, 3 décembre 1864.

ORDRES SPECIAUX No 134

[Extrait]

3—Conformément à une circulaire émanant de la Trésorerie, en date du 11 avril 1864, et à des instructions émanant du Quartier général de la division militaire à l'Ouest du Mississipi, toutes les licences accordées jusqu'ici dans ce département pour la vente de pistolets et d'autres armes à feu et pour la vente de munitions pour les dites armes, sont révoquées. La vente et le trafic des dits articles sont strictement prohibés dans ce département. Tous les marchands et toutes les personnes ayant de ces articles, devront en transmettre un inventaire exact à ce bureau, dans les trois jours, et les expédier, par mer, pour un port du Nord, dans les deux jours qui suivront la publication de cet ordre.

Par ordre du major général Hurlbut,

HARAI ROBINSON,

Colonel, 1er caval de la Lne, et Maréchal Prévôt Général.

9déc—1m

AVIS AUX CONTRIBUABLES

DES PAROISSES

St. Charles, St. Bernard et Plaquemines.

Bureau du Percepteur du Revenu Intérieur des Etats Unis—District de la Louisiane Nouvelle Orléans, 18 novembre 1864.

CONFORMEMENT aux lois de revenu intérieur des Etats-Unis et à la résolution conjointe du Congrès, laquelle est intitulée "Résolution conjointe imposant un droit spécial de revenu", et a été approuvée le 4 juillet 1864, avis est donné à toutes les personnes sujettes à payer un droit ou une taxe, sous l'empire desdites lois et ladite résolution, dans la partie du district de perception de l'Etat de la Louisiane comprise dans les paroisses St. Charles, St. Bernard et Plaquemines, que le percepteur dudit district a reçu de l'assesseur dudit district, des listes de perception pour lesdites paroisses, conformément à la loi, y compris les taxes annuelles de revenu pour 1864 et 1863, la taxe spéciale de revenu ou compte de ladite résolution conjointe et tous lesdits droits ou taxes de revenu, licence, etc, assessées dans lesdites paroisses jusqu'au dernier mois dernier, que lesdits droits ou taxes ainsi assessés par ledit assesseur sont dus et deviendront payés, que les députés dudit percepteur les recevra comme suit, pour la perception, à partir de la dite date fixée aux [illegible] dans la paroisse St Charles, à la maison de cour de ladite paroisse, le 6, le 9, le 10, le 11 et le 17 décembre prochain, pour la perception de la partie desdits droits ou taxes assessés dans la paroisse St Bernard, à la maison de cour de ladite paroisse, le 12 et le 23 de novembre courant, le 5, le 6, le 12 et le 13 décembre prochain pour la perception de partie desdits droits ou taxes assessés dans la paroisse Plaquemines, à la maison de cour de ladite paroisse, le 30 novembre courant, le 1er, le 7, le 8, le 14 et le 15 décembre prochain, et que toutes les personnes qui négligeront de payer lesdits droits ou taxes, dans les temps spécifiés ci-dessus pour les paroisses susdites, seront passibles d'une amende de 10 pour cent sur le montant desdits droits ou taxes. Thomas D. Harris a été nommé député du Percepteur et percevra le revenu intérieur dans cette division qui comprend les paroisses nommé député du Percepteur et percevra le revenu intérieur dans une division qui comprend les paroisses Plaquemines et St Bernard et la partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve. Les taxes exigées dans ces paroisses pour ceux qui ne désirent pas aller à la maison de cour peuvent être payées à l'Amérique lequel est le quelle, et au bureau de la perception [illegible] la monnaie courante des Etats Unis et les chèques et billets du Trésor. Les listes de revenu intérieur ont été données à la vue de chaque percepteur.

Wm B. WHITAKER, Percepteur

21nov—17déc

Avis aux tapissiers et marchands de meubles.

REÇU en consignation un assortiment d'articles pour marchands de meubles, tels que

CRINS POUR SIEGES	FRANGES ROUGES
LANIERES	ROSETTES DOREES
BOUTONS	FICELLE
INDIENNE ROUGE	CORDONS & GLANDS

L. H. RICHARD, importateur.

9déc—1t 8 rue de Conti, au 1er.

Maison de Teinture, Nettoyages et Apprêts

A. BRUNE,

Maison centrale No 178 rue du Canal, Succursale No 18, rue des Français.

TEINTURE et nettoyages de vêtements et d'étoffes de toute espèce et de toutes couleurs, célérité, exactitude et perfection sont les principales conditions de la maison.

Teinture en noir fin pour deuil tous les jours et à des prix réduits.

Nettoyage irréprochable de vêtements pour tailleurs tous les jours.

Teinture d'étoffes en pièces pour marchands comme en fabrique. 9déc—3

Vache trouvée.

Trouvé dans la journée du 6 de ce mois, une jeune VACHE FUEINE. Le propriétaire peut la réclamer chez le soussigné, en payant les frais.

GUSTAVE GUYOL, encoignure Quatrième et Constance, Quatrième District.

9 déc—3

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans

Nlle-Orléans, 8 décembre 1864.

AVIS est donné que conformément à l'article 3 de la charte de cette Compagnie, l'élection annuelle de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, à ce bureau, rue du Canal No 111, LUNDI, 26 décembre 1864, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

J. W. HINCKS, Secrétaire

8déc—au26,

Bureau de la Compagnie des Chemins de fer de la ville de la Nlle Orléans.

Nouvelle Orléans, 7 décembre 1864.

AVIS — L'élection annuelle de DOUZE DIRECTEURS de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, à ce bureau, rue Royale, No 4, le TROISIEME LUNDI de décembre (19 du courant) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

P. E MADER Secrétaire.

8 déc—1t

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la NlleOrléans et de Carrollton.

Nlle Orléans, 1er décembre 1864.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, lundi 2 janvier 1865, de dix heures du matin à deux heures de l'après midi, au bureau No 15 de la rue Baronne.

RICHARD J. EVANS,

26 nov—au 2janv Manager

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans

Rue de la Commune, No 159,

1er décembre 1864.

AVIS est donné qu'une élection aura lieu à ce bureau, LUNDI 2 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour six Directeurs de cette compagnie, pour l'année, à partir du premier lundi de février prochain. W. S. BROWN, trésorier.

2déc—1m

Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 26 novembre 1864.

L'ELECTION annuelle de sept Directeurs de cette Institution, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, au coin des rues Camp et Gravier, le deuxième LUNDI de décembre prochain (le 12) de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi.

CH. JUMONVILLE, faisant fonctions de caissier

26nov—au 12 décem.

BANQUE D'AMERIQUE,

Nlle-Orléans, 21 novembre 1864.

L'ELECTION annuelle de treize Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, mercredi, 21 décembre prochain.

AM. FORTIER, Caissier.

22nov—au 21déc

Avis de médecin.

W. H. BODENHAMER, M. D., de New York, ci devant de Paris, France, s'étant fixé à la Nouvelle Orléans, offre ses services comme médecin et chirurgien. Il s'applique particulièrement au traitement des maladies qui ont été, pendant si longtemps, la spécialité de son père—les HEMORROIDES, les FISTULES, les FISSURES, la CHUTE DES INTESTINS, le RETRECISSEMENT DES INTESTINS, l'ULCERATION DES INTESTINS, ainsi que des différentes affections chroniques de la MATRICE et des REINS. Son cabinet est au No 6 de la rue St Charles, à une porte de la rue du Canal.

Il fait des visites dans toutes les parties de la ville.

Son cabinet est ouvert de 8 heures du matin à 3 heures de l'après midi. 24 nov—1m

Madame Maria Voisin

A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne que son magasin de

MODES ET NOUVEAUTES

est transféré du No 30 au No 32 de la rue de Chartres, au coin de la rue de la Douane. 4 oct—3m

A louer dans la rue de l'Esplanade

UNE maison haute admirablement située, exposée au sud, à l'angle des rues Romain et Esplanade. Elle a tous les agréments modernes.

Aussi—Une grande résidence de famille sur le Chemin du Bayou, avec écuries, dépendances et un grand terrain valide. Ces maisons seront louées à bas prix à de bons locataires.

S'adresser à W. F. CHAPMAN, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny

24 nov—

Beau Piano

A vendre

A vendre au prix de facture un beau PIANO neuf oblique, de Herz.

S'adresser au magasin de musique de A. ELIE, rue Royale No 86. 4déc—3

SPECTACLES.

Théâtre St. Charles.

Samedi soir, 10 décembre.

NICK OF THE WOODS, drame—LAFITTE THE PIRATE, drame.

Théâtre des Variétés,

RUE GRAVIER.

Samedi soir, 10 décembre.

Positivement la dernière représentation d'AURORA FLOYD, drame en quatre actes.

Mardi, bénéfice de M. Snellen.

Académie de Musique,

RUE ST-CHARLES.

CE SOIR, représentation de la Pantomime comique de Zanfretta, intitulée LA MERE L'OIE, OU L'ŒUF D'OR Mlle EVA BRENT chantera plusieurs morceaux en français et anglais—Nouveau pas de Mlle Ch. E. Collins. Puis le Divertissement Le PECHEUR DE NAPLES et "La Maison Hantée", "Arrivée (contrebande)", "Les Bottines à Aiguilles",—Une chanson dansée, &c., par la Troupe Ethiopienne.

☞ Représentation de jour à midi.

Un Grand Bal Paré

SERA donné par une Société de Jeunes gens SAMEDI, 17 décembre 1864 à la salle de l'Union Française au coin des rues Amour et Histoire, Troisième District.

—Comité d'invitation—

A Marx, A. Mercier, P. V. Rampolo,

—Comité [illegible]—

C. Serpas, A. Dominguez, A. Vicente,

☞ Billets, une piastre. A vendre chez M. Marcelin, au coin des rues Main et Toulouse, chez A. Mendola rue Chartres près Douane, et au coin des rues Royale et Douane. Jours de réunion les mercredi et vendredi.

Bal de la société Suisse.

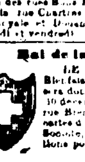

LE BAL de la Société Suisse de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle sera donné à son profit le SAMEDI, 10 décembre 1864, à la salle Orléans, rue Bourbon. On peut se procurer des cartes d'entrée auprès des membres du Comité, [illegible] Bonne pour Dames.

Comité directeur { J. F. DIETZ, E A BARBIER, JOHN HOSCH }

3nov—

Boutique de Bottier a vendre.

M. MINARD bottier, rue Royale No 8, ancien 256 ou B. rue de [illegible], se retirant des affaires désire vendre sa boutique, le bottier aux conditions les plus avantageuses, l'établissement à la plus belle clientèle de la Nlle Orléans. S'adresser sur les lieux. 5déc 1t

Matamoros.

AVIS AUX EXPEDITEURS

LA Compagnie de Commercial-Express vient de transporter au fret des paquets et valeurs à et de Matamoros, dans des enveloppes du gouvernement, de ce expédiées immédiatement pour le paquebot, et à les expédier par le premier départ EVENCE BERGIER & CO, sur la Commune à messager spécial. Pour plus de détails s'adresser au bureau, rue de la Commune No 42. 23

9déc—3t

O. PETITPAIN,

Courtier Maritime

ET

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE

A MATAMOROS

8déc—1m

Commis Confiseur.

ON demande un bon COMMIS CONFISEUR, encoignure Bourbon et Toulouse. J. HIMBERT.

8déc 4

A louer ou à vendre.

UNE GRANDE MAISON située dans le Troisième District, près le chemin de fer de Lac Pontchartrain—On le louera ou la vendra, meublée ou sans meubles.—Pour plus de détails s'adresser à W. B. [illegible]

8déc—

[illegible] Il a été trouvé [illegible] appartenant au [illegible] On peut [illegible] en [illegible] au propriétaire, qui est prié de venir [illegible] rue Royale, et payer les frais d'annonce. [illegible]

LA société connue sous la raison de F. CLAUDEL & Co, se composant de F. Claudel et E. Laplace, est dissoute à partir de ce jour, par consentement mutuel. [illegible] qui seront liquidés par [illegible] la société. L'un ou l'autre des associés [illegible] toute quittance pour [illegible]

Nlle Orléans, 7 décembre 1864. F. CLAUDEL, E. LAPLACE.

7déc—31

AVIS.

H. R. DENIS, Avocat,

A repris l'exercice de sa profession. Son bureau est provisoirement No 184, rue du Canal, second étage.

7déc—3t

L'ALMANACH

DE LA LOUISIANE

POUR 1865.

Un joli volume in-8 illustré, de 200 pages.

PRIX : 35 CENTS.

A VENDRE

en gros et en détail,

CHEZ

FRANCIS BOUVAIN,

A LA PLUME DE BRONZE.

64, Rue Bourbon

8déc—1m

Avis.

[illegible] vendre à un prix très raisonnable une voiture [illegible] s'adresser au coin des rues Canal et [illegible]

A louer.

Une belle maison à [illegible] S'adresser à EUG. CHEREAU & CO., [illegible]

A LOUER OU A VENDRE une belle [illegible] No 21 rue St Charles.

Briques à vendre.

A vendre 100 [illegible] briques [illegible] S'adresser à A JACQUET, 54 Vieille Levée [illegible]

Tabac en feuilles.

J'AI en magasin un très beau stock de tabac en feuilles du Connecticut, de New York et de [illegible] pour tous les fabricants de cigares. Les acheteurs sont invités à venir l'examiner. [illegible] C. DIRAT

Institution A. Darrot,

POUR LES DEUX SEXES

148 { RUE ROYALE Entre St Pierre et Toulouse } 148

☞ Chaque département a son chef et ses classes particulières.

☞ Pour les conditions, s'adresser à l'institution.

1 nov—1m

Louis Grunewald,

Importateur et Marchand de Musique et d'Instruments de musique,

A transporté son magasin du No [illegible] de la rue de Chartres, au No 129 de la rue du Canal [Bâtisse Touro] où il a maintenant un assortiment complet d'*instruments de musique de toute espèce*, PIANOS et ORGUES FRANÇAIS et AMERICAINS, INSTRUMENTS A CORDES ET EN CUIVRE, TAMBOURS, CORDES &c., MUSIQUE ETRANGERE et AMERICAINE, y compris toutes les publications les plus récentes, &c.

LOUIS GRUNEWALD,

Rue du Canal, No 129—Bâtisse Touro—ci-devant au No 30 de la rue de Chartres.

15nov—1m

Bernard Turpin,

ENCANTEUR

ET

NEGOCIANT COMMISSIONAIRE,

No 97, rue de la Vieille Levée entre St Louis et Conti. 16 nov—1m

ALFRED BOULIGNY, encanteur,

Rue Carondelet, No 20,

S'OCCUPE des ventes de propriétés foncières, d'actions, de meubles et fait des ventes au dehors.

nov—

Nouvelle Salle d'Encan.

RENE GUTIERREZ, encanteur,

☞ Annonce à ses amis et au public qu'il a pris le magasin No 91 DE LA RUE DE CHARTRES PRES LA RUE CONTI. Il s'occupera personnellement de toutes les VENTES DU DEHORS, des ventes de successions, propriétés foncières, meubles, actions de banque, stocks de groceries, marchandises sèches, &c.

Les marchandises de toute espèce sont reçues en consignation au magasin d'encan No 91 DE LA RUE DE CHARTRES, près de la rue Conti.

Jours de vente les MARDIS et les SAMEDIS de chaque semaine à 10 heures du matin.

Nouveaux Médicaments.

Injection et Liqueur

POUR la guérison rapide et infaillible de la [illegible] et écoulements de toute nature quelque ancien qu'ils soient.

Eau et Sirop Dépuratif.

Pour la prompte guérison des dartres, boutons, ulcères provenant des funestes conséquences des maladies secrètes.

Liqueur anti-rhumatismale

Quelques cuillerées de cette préparation font disparaître les douleurs rhumatismales les plus aiguës.

Sirop Pectoral

Contre les rhumes, toux, catarrhes, enrouements. Avec un seul flacon de ce sirop on est sûr d'obtenir [illegible] bien [illegible] d'épargner des nuits de souffrance et d'insomnie.

A vendre par E. BATTIER, pharmacien, Coin Dauphine et St Pierre

6oct—3m

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. VERGE. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est vicié. S'adresser à GAUDOZ Jne, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.

AUX MERES.

LA plupart des mères désireraient commencer de bonne heure l'instruction de leurs enfants, mais beaucoup appréhendent, et avec raison, de les envoyer trop jeunes dans les écoles.

Le MANUEL DES MERES OU PREMIER LIVRE DES ENFANTS, en vente à L'ECOLE PRIMAIRE ET SUPERIEURE, rue des Remparts 200, leur offre les moyens d'apprendre elles-mêmes à leurs enfants à lire et à écrire, d'exercer leurs facultés intellectuelles tout en les amusant.

15 nov—19, 26 déc 3 et 10.

AVIS.

AVIS est donné que la succession de Constance Devaugelé, veuve de Charles Perret, est maintenant ouverte dans la paroisse St-Charles pour liquidation. Toutes les personnes qui doivent à ladite succession sont requises de payer immédiatement, et toutes personnes ayant des réclamations à faire valoir contre la succession sont invitées à les présenter, dûment approuvées, à l'un ou l'autre des soussignés.

LOUIS C. PERRET, administrateur.

A. LAVISSON,

Avocat de l'administrateur, au coin des rues Natchez et Camp

19 nov—1m—3sa

Avis Spécial.

LE comité d'arrangements du Bal au profit de la veuve Mobery annonce respectueusement que le Bal sera donné au Théâtre de l'Opéra, au coin des rues Toulouse et Bourbon, le 10 décembre 1864, au lieu de la Salle Lusitanos. Les premiers billets qui pour cette salle serviront pour le bal de l'Opéra.

6déc—jus à sam

VENTES A L'ENCAN.

Vente importante de 210 balles Coton à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS., R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu samedi, 10 décembre, à 2 heures, au magasin d'encan, rue du Camp No 60—

210 balles coton.

Il a en haut plus seront exposés à la vente.

Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats Unis. 9déc

Quincaillerie, poeles, ferblanterie, &c VENTE A L'ENCAN.

LE fond d'un grand assortiment d'un magasin de quincaillerie, poeles, ferblanterie, ouvrages en plaqué de fer, outils, machine, &c. Vente sans réserve pour rendre la société de Ross & Shuber. La vente aura lieu mercredi 14 décembre 1864, à 10 heures du matin et continuera jusqu'à ce que le stock entier soit vendu. On peut se procurer les catalogues en s'adressant au No 50 rue Baronne.

9déc S. GUINAULT, encanteur

Jolie Propriété sur la Promenade Carondelet.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi, 10 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 30 pieds de face à la Promenade Carondelet, sur une profondeur moyenne de 7 pieds entre Gaiva et Marc. Ensemble une maison No 461 ayant deux chambres et galerie au rez et deux salles dans la cour contenant une [illegible] chambres, hangard, cave, puits, latrines et jardin.

Cette propriété a l'avantage d'être tout près du port que et du chemin de fer et placée sur le Canal à [illegible]

Vente par A. Bourse.

Conditions—Comptant. 10déc

Vente positive et sans réserve.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Encr Bienville et Passage de la Bourse

IL sera vendu samedi, 10 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé dans le Troisième District [illegible] mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre les rues Bons Enfants et Amour [illegible] un bâtiment ayant deux chambres [illegible] NOTE ayant [illegible] cuisine, cabinets, puits, latrines, &c.

Conditions—comptant. 9déc

Propriété rue Columbus.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Encr. Bienville et Passage de la Bourse

IL sera vendu samedi, 10 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue Columbus, sur 120 pieds de profondeur, entre les rues Villeré et Robertson. Ensemble une maison, No 8, ayant [illegible] galerie, deux cabinets, cuisine avec [illegible] portail, poulailler, lieux d'aisance, citerne, &c.

Conditions—comptant.

Jolie maison en briques à étage, rue Marigny.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse

IL sera vendu samedi 10 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny sur 61 pieds de profondeur, entre les rues [illegible] Moreau—Ensemble une maison en briques à étage, No 81 et 61, divisée en deux [illegible] la maison contient huit chambres, [illegible] quatre à l'étage supérieur, [illegible] au rez-de-chaussée et deux au dessus, deux citernes, [illegible] bains et [illegible] &c. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit [illegible] portant 8 p 0p d'intérêt de date, et hypothèque.

Acte de vente par devant Jh. Cohn, Not. Pub.

Vente pour opérer un partage.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, coin rue Bienville et Passage de la Bourse,

IL sera vendu samedi, 10 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant, au pied français 30 pieds de face à la rue Conti sur 120 pieds de profondeur, entre les rues Marais et Villeré. Ensemble une maison Nos 227 et 229, divisée en [illegible] corridors, ayant quatre chambres, [illegible] sous les escaliers conduisant aux [illegible] deux chambres, cuisine haute de [illegible] cour carrelée, 2 cuves, water works, &c.

Un lot de terre mesurant 27 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur, entre les rues [illegible] et [illegible]. Ensemble une maison ayant trois chambres [illegible] et cabinet, cuisine, chambre à [illegible] citerne, puits, &c.

[illegible] de terre désignés par les Nos 17 et 16 mesurant [illegible] pieds 7 pouces de face à la rue [illegible] de profondeur, entre les rues [illegible] Il existe sur chacun [illegible] une bâtisse de deux chambres [illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor.

Acte de vente par devant A. Boudousquié, Not. Pub.

PROPRIETE DE GRANDE VALEUR.

Succession de Giovanni Pastio—No 20,603.

PAR J B. CROZAT, encanteur,

Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Conti.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 4 décembre 1864, il sera vendu à l'enchère publique, SAMEDI, [illegible] 1864 à midi, à la Bourse des Négociants, rue Royale, entre les rues Douane et Conti, les biens dépendant de ladite succession, savoir:

UN TERRAIN ET SEPT LOTS DE TERRE situés au faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Mazant, Craps, Barthélemy et Almonaster, désignés par les Nos 14, 15, 16, 17, 18 et 19 de l'îlot No [illegible] plan dressé par B Buisson et déposé au bureau de Octave de Armas, notaire public, lesdits lots [illegible] pieds de face sur une profondeur de 117 pieds [illegible] lesquelles [illegible] mesurent chacun 31 pieds [illegible] à la rue Mazant, sur 117 pieds [illegible] le tout [illegible] par devant Octave de Armas, [illegible]

[illegible] maison de quatre chambres [illegible] cabinets, cuisine, écurie. Aussi un [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente par devant Marc Magner, notaire public, à la charge de l'acquéreur. 8 déc

PAR J B CROZAT, encanteur,

Bureau, enc. Conti et Passage de la Bourse.

Succession d'Augustine Azémard, décédée femme de Joseph Azémard—No 20,771.

DE l'ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 12 novembre 1864, il sera vendu à l'enchère publique, SAMEDI, 17 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Douane, les biens de ladite succession, la propriété ci-après savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District [illegible] de l'encoignure des rues Ursulines et Derbigny, ayant 42 pieds 9 pouces de face [illegible] de profondeur [illegible] 32 pieds [illegible] Ensemble les améliorations [illegible] maison [illegible]

Conditions—Moitié comptant payable en billets du Trésor au moment de l'adjudication, et la balance à un [illegible] à raison de 8 p0 par an [illegible] et en cas de non paiement [illegible] la propriété [illegible]

Acte de vente par devant A. Boudousquié, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Succession de John Molloy, No 20,172.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

PAR J. B. CROZAT, encanteur,

Bureau, encoignure Conti et Passage de la Bourse

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 novembre 1864, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants, rue Royale, entre Conti et Douane, samedi, 17 décembre 1864, à midi, les biens dépendant de la dite succession, la propriété ci-après décrite:

[illegible] certaine portion d'un certain lot de terre situé dans le faubourg Washington, 3me District de cette ville, et désigné par le No Deux de l'îlot No [illegible] borné par la Promenade Lafayette, [illegible] Marais et la rue du Fort, sur un plan dressé par [illegible] de Pouilly, en date du 21 janvier 1852, [illegible] de Joseph Cuvillier, notaire [illegible] prise du côté le plus rapproché de [illegible] plan et mesurant, mesure américaine [illegible] face à la rue des Bons-Enfants [illegible] lignes parallèles [illegible] côté le plus rapproché de la Promenade Lafayette par la balance du dit lot, No 2, appartenant à M. Mignon Hernandez Jr., et bornée du côté de la rue Fort par le No [illegible] du dit plan.

Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant, payable au moment de l'adjudication, en billets ayant cours.

Acte de vente par devant Octave Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

16nov—1, 8, 25 &c 14 17 déc.

Succession de Louis M. Douvillier—No 20,750

PAR J. B. CROZAT, Encanteur,

Bureau encoignure Conti et Passage de la Bourse

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 22 novembre 1864, il sera procédé à la vente publique LUNDI [illegible] du mois de décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Conti, savoir

[illegible] de terre avec les bâtisses et améliorations [illegible] au nouveau faubourg Marigny, [illegible] sur le plan du [illegible] le No 1 de l'îlot No 17 la première portion de terre ayant, mesure française, [illegible] pieds de face à la rue Urquhart, entre les rues Champs Elysées, Français, sur une profondeur de [illegible] pieds. Le tout [illegible] ensemble [illegible] appartenant à M. F. Letten, [illegible] appartenant à M. Joseph Pierre.

Conditions—Comptant, payable en billets courants.

Acte de vente par devant Pierre Coudrain, notaire public aux frais de l'acquéreur.

[illegible] 17 déc

A VENDRE

Bois de construction.

EN débarquement du navire Confiance, ponton 30 Second District.

[illegible] pieds pin blanc de 1 pouce,		
[illegible]	do	do de 1¼ de pouce,
[illegible]	de	planche
[illegible]	de	Pin blanc de différentes dimensions.

S'adresser à S. SANAREND, 304, rue de Chartres

ou C. A. BARRIERE & BRO. 135, rue du Canal

SANGSUES SUEDOISES.

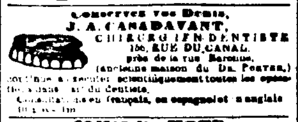

A vendre en gros et en détail, rue Royale,

HAAN & FREDERICKSON

PRESSES MECANIQUES.

LOUIS MARCHAND, imprimeur

24...Rue Jefferson, près Chartres...24

Conservez vos Dents,

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

186, RUE DU CANAL,

près de la rue Baronne,

(ancienne maison du Dr. Fontan,)

continue à exercer scientifiquement toutes les opérations de dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais

10 oct—1m

JOHN H. KEEP,

MARCHAND DE

Métaux, Articles d'artisans, Balances &c

Rue du Canal, Nos 22, 24, 26 et 28,

15oct—3m Au coin de la rue Fulton.

JUSTIN, XIMENES & Co.,

Marchands Commissionnaires,

A BAGDAD (Mexique)

8 oct—3m

Dr. F. FORMENTO Jr.,

CHIRURGIEN des armées Franco-Sarde pendant la campagne d'Italie de 1859, ex-chirurgien en chef de l'Hôpital Louisianais de Richmond, Médecin des Sociétés de Bienfaisance Italienne et Portugaise.

Résidence, rue des Ursulines, 65—Cabinet de consultation rue Carondelet, 5. 14 sept—1m

A VENDRE

Une des meilleures PHARMACIES de détail du Second District. Elle contient un bon stock et a une excellente clientèle. S'adresser au bureau de l'ABEILLE sous les chiffres L. B.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr DUPAQUIER a transféré son domicile du No 146 rue Hôpital

Au No 166,

De la même rue près la rue des Remparts.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, Souliers, Articles de mercerie, Lainage, &c.

PAR René GUTIERREZ, encanteur,

Salle d'encan, No 91 rue de Chartres, près Conti.

SAMEDI, dix du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à sa salle d'encan No 91 rue de Chartres près de la rue Conti—

Cent cinquante lots de marchandises sèches consistant pour la plus grande partie en articles de mercerie, parfumeries, eau de Cologne, lainage, souliers, &c. &c. 9 déc

Avis aux Entrepreneurs et Quincailliers.

160 barr. de clous de 4½, 5½, 60 penneys, aussi 10 rouleaux corde de coton.

PAR RENE GUTIERREZ, Encanteur,

Salle d'encan, 91 rue de Chartres, près Conti.

SAMEDI 10 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à sa salle d'encan, No 91 rue de Chartres, près de la rue Conti—

Cent soixante barils de clous de 4½, 50 et 60 penneys, aussi 10 rouleaux CORDE DE COTON, prisés de bureau et de qualité. 9 déc

ATTENTION,

Parfumeurs et Barbiers.

Eau de Cologne, Eau de lavande, &c.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,

Salle d'encan No 91 rue Chartres près Conti.

AUJOURD'HUI samedi, à onze heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan No 91, rue Chartres près Conti—

☞ Un fort lot d'EAU DE COLOGNE, extra, de diverses grandeurs. Aussi de la fausse EAU DE LAVANDE. 10 déc

Eaux de vie françaises, Vins, Liqueurs, Absynthe, Whisky, Sucre en poudre, et en morceaux, &c, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur,

SAMEDI 10 du courant, à Midi sera vendu à son magasin No 97, rue de la Vieille Levée, entre Conti et St Louis—

[illegible] de vin fins, Champagne, [illegible] et Reyes, &c, &c.

Du tabac, vins de Porto.

[illegible] caisses [illegible] de diverses marques.

[illegible] caisses [illegible] 30 barils et demi barils du [illegible] vins de champagne, diverses marques, vin de [illegible] en ancien [illegible] 45 caisses absynthe Vertie Leoncite et Pernod véritable.

300 barils whisky Bourbon, Rye, Monongahela et autres.

Sucre en morceaux, en poudre, sucre de la Louisiane pilé, Farine, [illegible] Cognac, vermouth, tabac à chiquer, [illegible] sel, charbon Sidney.

Cond. [illegible] Comptant. 8déc

Marchandises sèches, chaussures, chemises, lainage, linge fait, meubles, &c, souliers créoles, &c, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ,

E. ALVAREZ, encanteur,

SAMEDI prochain 10 du courant, il sera vendu à sa salle d'encan, encoignure des rues Chartres et St Louis No [illegible]

15 lots marchandises sèches [illegible] linge fait, chemises, chemises unies, bas de coton [illegible] souliers créoles, bleus, &c, &c. 9déc

Bottes, Souliers et Chaussures.

PAR E. ROGLER & Co,

JOSEPH ROGLER encanteur.

SAMEDI 10 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur salle d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

15 [illegible] caisses bottes [illegible], consistant en assortiment de bottes, [illegible] bottines, femmes et enfants.

Conditions à la vente. 9déc

Jambons, Epices, Riz et Sucre.

PAR J P. BOISSEAU, encanteur.

Bureau et salle d'encan encoignure Magazine et Gravier.

IL sera vendu samedi, 10 courant, à son magasin d'encan—Jambons, épices, riz, café, thé, moutarde, tabac, [illegible] chandelles, [illegible]

Conditions [illegible]

Cachemires écossais, mérinos en couleur, mousseline de laine, Marlborough, flanelle, toile à matelas, galons, [illegible]

PAR Wm P. VINCENT, encanteur,

IL sera vendu samedi 10 courant, à 10 heures, à son magasin d'encan No 16 rue de Chartres, No 16—

Une facture de [illegible]

Ecossais, mérinos [illegible] entre blanches [illegible] robes [illegible] toiles [illegible] cotons [illegible] broderies, [illegible] pots de chambre.

Une facture de [illegible] 10déc

Vente à l'encan.

PAR E. M. JACOBS, encanteur,

IL sera vendu samedi le 10 décembre, à 10 heures du matin, à son magasin, rue [illegible] Champs Elysées, entre les rues Chartres et Royale, Troisième District—[illegible] wagons à coton [illegible] à quatre roues, et drays, [illegible]

Conditions comptant. 7 déc—

Café, billard et grocerie.

PAR E. M. JACOBS, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 36.

IL sera vendu [illegible] samedi 10 décembre [illegible]

GROCERIES

[illegible]

Conditions—comptant. 6déc—

Terrain de prix et amélioré dans le Troisième District

PAR E. M JACOBS, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 36.

IL sera vendu samedi, 10 décembre, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues [illegible] Craps, [illegible] Désiré et Piété, [illegible] pieds de face [illegible] la rue [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant [illegible]

Meubles—Meubles.

PAR McGERREN & LANDRY

IL sera vendu [illegible] samedi 10 décembre, à [illegible] du matin, au Masonic Hall, [illegible] un assortiment général de meubles [illegible] dont le détail [illegible]

Conditions—comptant. 9déc

Succession de William H. Ellis, No 20 663.

PAR Wm. H. BENNETT, encanteur,

Bureau, No [illegible] Gravier, No 14.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 29 novembre 1864, il sera vendu à l'enchère publique, à [illegible] No 14, [illegible] 1864, à midi, [illegible]

VINGT SACS CAFE [illegible] PRIME.

Conditions—Comptant, en billets du [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de District. Jacob G. Smith vs Ernest Lassere [illegible] En vertu d'un ordre de vente [illegible] par l'Hon. Cour de District [illegible] il sera vendu à l'enchère publique, à la porte de la maison de cour [illegible] Canal Avenue, entre les rues Hampton et Seconde, dans la ville de Carrollton, SAMEDI, 10 décembre 1864, à midi, les biens [illegible] saisis [illegible]:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Bouligny [illegible] compris entre les rues [illegible] Bordeaux, Front et Common Alley, [illegible] le dit terrain formant cinq et un quart [illegible] vingt cinq pieds de face [illegible] front, sur [illegible] pieds de profondeur [illegible]

Saisi dans le susdit procès.

Conditions de la vente—Comptant, sur livraison.

JOHN E. SCHAFFER, Shérif

5 nov—19, 3 10 déc Jefferson.

Successions de George Flinton et de Catherine Scott, épouse survivante en communauté, tous deux décédés—[illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No [illegible] En vertu d'un ordre rendu le [illegible] par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu [illegible] 15 décembre 1864 à [illegible] A. M. [illegible] No 21 rue St Joseph [illegible] les meubles des dites successions, à la vente publique et judiciaire—

Les effets, mobiliers appartenant aux dites successions, consistant en meubles ordinaires, ustensiles de cuisine, &c, suivant inventaire.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets ayant cours. ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans

Mme René Trudeau vs George Ingram.

COUR Provisoire des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane—En vertu d'un writ de saisie et d'un ordre que m'a adressé la Cour Provisoire des Etats Unis, à l'effet de A. Peabody, président, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la maison, stationnée [illegible] à la paroisse Jefferson, [illegible] Nouvelle Orléans, sur le [illegible] VENDREDI, 16 décembre [illegible]

Un lot de meubles, buffet, chaise, [illegible] charrues, 1 cotton [illegible] tables, [illegible] 3 brouettes, un métier à [illegible] corde, 5 ancre, [illegible] un lot de vieux [illegible] harnais, 1 waggon [illegible] tonneaux vides, [illegible] &c, &c, d'après inventaire [illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor.

J. EDWARDS CLARKE.

4déc—5, 10, 16 Marshal provisoire des Etats Unis.

Mme René Trudeau vs George Ingram.

COUR Provisoire des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane—No 398—En vertu d'un writ de saisie provisoire et d'un ordre qui m'a été adressé par la Cour Provisoire des Etats Unis, l'Honorable Chas. A. Peabody, président, je vendrai à l'enchère publique aux écuries de W. P. Tirsby, rue Baronne, No 17, SAMEDI, 17 décembre 1864 à 10 heures du matin—

13 mulets.

Six chevaux.

Conditions comptant, en billets du Trésor.

J. EDWARDS CLARKE,

4déc—5, 10, 17 Marshal provisoire des Etats Unis.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 15,921—M. E. Bonneval vs J. D. Dameron—Avis est donné par la présente que J D. Dameron & Co, et à toutes autres personnes intéressées, de se présenter et de montrer, dans les dix jours à partir de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le compte présenté par E. H. Beaurne, curateur, dans cette affaire, ne serait pas homologué et approuvé et les fonds distribués conformément à ce compte.

Par ordre de la Cour. E. H. LEHMANN,

6 déc—6 Député Greffier.

Académie de Musique.

Mlle ROSITA et M. ALEX. ZANFRETTA paraîtront aujourd'hui à midi et ce soir, dans le double corde raide, spectacle à la fois charmant et émouvant.

AVIS

Successions de Henry Trouchet et d'Armantine Bertel, sa femme.

TOUTES les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre les susdites successions ou qui leur doivent, présenter ou à les dites successions, et au paiement de ce qu'elles doivent, à [illegible] l'avis [illegible] soussignés.

ARMAND BERTEL, administrateur, rue des Ursulines No [illegible]

M. B. DUBUISSON, avocat, Rue Natchez, No 8,

6déc—3 en 10 j

AVIS.

LES personnes ayant des réclamations à faire valoir soit contre la succession de GEORGE FLINTON soit contre celle de CATHARINE SCOTT, épouse survivante en communauté du dit George Flinton, ou contre eux, décédés dans la paroisse de Jefferson, sont par le présent, averties de se faire connaître et de présenter leurs réclamations dûment légalisées, et les titres qui les établissent.

JNO. CULBERTSON, Avocat de Robert H. Anderson, administrateur.

1er déc—10 f

Ouvriers-Tailleurs.

ON demande QUATRE OUVRIERS TAILLEURS d'habits pour grandes pièces.

S'adresser [illegible] de journal. [illegible]